Rappel Conso

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 01/07/2022

Can-am rappelle Véhicule à moteur à trois roues



- Noms des modèles ou références concernés : **Véhicule à moteur à trois roues/moto.**
- Marque : **Can-am**
- **GTIN 2015 - 2019**
- Informations complémentaires : **Spyder RT, F3**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Le pignon avant peut être endommagé en raison d'une usure prématurée. En conséquence, le véhicule peut perdre sa propulsion au fil du temps, ce qui augmente le risque d'accident.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre